

Rapport d'activité 2023



1	Préambule	2
2	L'Office de la population en chiffres	4
3	Soutien à la direction et services (SDS)	6
4	Ressources humaines (RH)	8
5	Service des migrations (SEMI)	10
6	Entretien « En lutte contre les faux documents de voyage »	12
7	Service des documents d'identité (SDI)	14
8	Service de l'état civil et des naturalisations (SECN)	16

SDS: L. Ringgenberg

Préambule

Préambule

Chères lectrices, chers lecteurs,

Dans le présent rapport, nous avons le plaisir de vous offrir un aperçu des développements qui nous ont marqués au cours de l'année écoulée, des défis que nous avons rencontrés et des succès que nous avons remportés en faveur de la population bernoise.

Passage à SAP

Dès le début de l'année, l'engagement du personnel et la patience de la clientèle ont été mis à l'épreuve. Comme l'ont rapporté divers médias, l'introduction de SAP comme nouveau progiciel de gestion intégré à l'échelle du canton a provoqué des difficultés parfois considérables dans la comptabilité de certains offices. L'envoi des rappels à la clientèle a été perturbé pendant des mois et les factures des fournisseurs n'ont pas toutes pu être réglées dans les délais. L'Office de la population (OPOP) a en janvier a permis de mettre enfin à disposition des places lui aussi été touché par ces dérangements. Des mois durant, le urgemment nécessaires. Les quelque cent lits supplémentaires personnel des finances a fourni un effort intense, ce qui a permis une normalisation de la situation vers la fin du premier semestre.

L'OPOP sous le signe de la numérisation

Au printemps, le canton a adopté le principe de la primauté du numérique, s'engageant ainsi à communiquer et à travailler dans des formats électroniques. Afin de promouvoir cette démarche à l'OPOP, nous avons élaboré une stratégie numérique sur la base

des nouvelles prescriptions et nous avons évalué le potentiel de numérisation de nos processus. Ayant repéré certains potentiels, nous nous efforcons désormais de numériser et de simplifier nos processus autant que possible pour notre clientèle et notre personnel. Dans le domaine de l'état civil, le projet relatif au remplacement du système de gestion des affaires est entré dans une phase décisive en automne avec la publication de l'appel

Situation tendue en matière d'asile

Dans le domaine de l'asile, la situation est restée tendue toute l'année en Suisse et aucun apaisement n'est en vue pour l'heure : la guerre se déchaîne toujours sur le sol européen, le conflit au Proche-Orient s'est encore intensifié et les crises climatiques mondiales accroissent l'insécurité planétaire. Nous devons y être préparés. L'ouverture d'un centre de retour à Berne-Brünnen sont arrivés à point nommé et s'avèrent indispensables, vu le nombre élevé de bénéficiaires de l'aide d'urgence attribués au canton de Berne.

Restructurations dans la Direction

Préambule

La Direction de la sécurité centralise les ressources humaines, l'informatique et les finances dans le cadre de son projet de développement des processus d'assistance. Au cours des deux années à venir, les collaborateurs qui travaillent dans ces domaines à l'OPOP seront mutés au Secrétariat général de la Direction. Les différentes restructurations qui en découlent pour notre office seront réalisées dans les prochains mois.

Vient s'y ajouter un changement à la tête de l'office. Après plus de 16 ans passés à l'OPOP, Markus Aeschlimann a pris sa retraite en avril 2024. Sa suppléante, Verena Berisha, a repris les rênes de l'office par intérim dès juin 2023. Nous sommes heureux d'avoir trouvé en la personne de Gabriele Berger une successeur particulièrement qualifiée pour diriger notre office et attendons avec impatience les nouveautés qu'elle mettra en place.

Nous tenons à remercier l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs de l'OPOP pour leur engagement considérable et leur précieux soutien durant cette période particulière. Nous vous souhaitons une bonne lecture et vous remercions de votre intérêt.

Salutations cordiales,

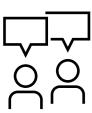
Markus Aeschlimann Chef d'office

Verena Berisha Cheffe d'office suppléante Cheffe de la division Soutien à la direction et services



2/18 3/18 Rapport d'activité Office de la population Rapport d'activité Office de la population

L'Office de la population en chiffres



En 2023, le centre d'appels du Service des migrations a

pris 38 837 appels,

76 615 courriels.

Les collaboratrices et collaborateurs de l'Office de la population (OPOP) sont originaires de

Nombre d'anniversaires de service en 2023 :

Nombre d'anniversaires de service en 2022 : 34

L'OPOP est présent sur répartis dans le canton de Berne.

L'âge moyen du personnel est de

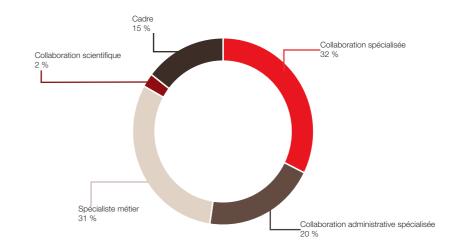
Équivalents plein temps en 2023 :

Équivalents plein temps en 2022 : 215 Équivalents plein temps en 2021 : 206

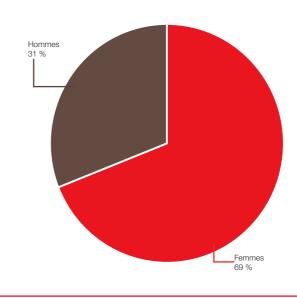
Effectifs en 2023:

Effectifs en 2021 : 253

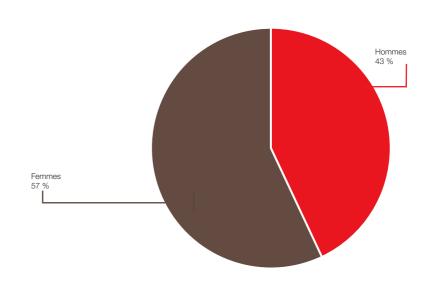
Profils professionnels



Représentation des sexes au sein du personnel



Représentation des sexes dans les postes de direction





Le principe de la primauté du numérique a été inscrit dans la législation cantonale en 2023. La numérisation gagne donc en importance aussi à l'Office de la population (OPOP), notamment à la division Soutien à la direction et services (SDS). Toutefois, le

monde politique et les médias étaient plutôt concentrés sur les domaines de l'état civil,

Primauté du numérique : l'heure de la mise en œuvre

de l'aide d'urgence et du retour.

La loi sur l'administration numérique (LAN) et son ordonnance d'application sont entrées en vigueur le 1er mars 2023. Depuis lors, l'administration cantonale fonctionne selon le principe de la primauté du numérique. Aussi l'OPOP a-t-il lancé et mis en œuvre différents projets de numérisation en 2023.

Le SDS a analysé le potentiel de numérisation des principaux processus clients dès 2022. Sur cette base, il a poursuivi, en 2023, le programme de numérisation des processus de l'OPOP en lançant deux projets au Service des migrations et au Service de l'état civil et des naturalisations. Les deux groupes de projet se sont penchés sur les exigences spécifiques des communes : ils ont réalisé des sondages et organisé des ateliers avec des représentants de différentes communes. L'objectif premier est de rendre les processus aussi efficaces que possible pour le personnel et la clientèle - en recourant à des solutions numériques dans la mesure du possible. En collaboration avec les autres services, le SDS est en train de créer les conditions nécessaires pour mettre en œuvre les processus visés et faire avancer les projets de numérisation qui en découlent.

Le personnel des Finances a été très sollicité dès janvier en raison du passage de la comptabilité à SAP comme nouveau système de gestion intégré. L'introduction de SAP a provoqué des difficultés pour le personnel, les fournisseurs et la clientèle dans toute l'administration cantonale - et l'OPOP n'a pas été épargné. Ainsi,

dans un premier temps, il a de nouveau fallu exécuter certaines tâches manuellement, ce qui a non seulement engendré un surcroît de travail considérable, mais aussi augmenté le risque d'erreur. Ce n'est que grâce à une augmentation des équivalents plein temps et à un soutien interne que l'équipe des Finances est parvenue à faire face à ce pic d'activité et à résoudre les plus grands problèmes.

Soutien à la direction et services



« Afin de répondre correctement et rapidement aux interventions parlementaires et aux demandes de journalistes, nous avons besoin des spécialistes des offices, qui possèdent des connaissances pointues dans leur domaine. Nous sommes heureux de pouvoir faire appel à celles et ceux de l'Office de la population, notamment grâce à la division Soutien à la direction et services. Un grand merci pour cette bonne collaboration, empreinte de fiabilité et basée sur la confiance!»

Andrea Blaser, secrétaire générale suppléante, Direction de la sécurité, canton de Berne

Au cœur de l'attention politique et médiatique

Outre les questions d'état civil, le domaine de l'aide d'urgence et du retour s'est retrouvé au cœur de l'attention politique et médiatique en 2023.

L'OPOP a en effet traité diverses interventions parlementaires concernant les bénéficiaires de l'aide d'urgence. La motion « Pas de recettes cachées sur le dos des bénéficiaires de l'aide d'urgence » a été déposée en mars. Elle demande que le canton crée les conditions nécessaires pour que les prestataires privés ne puissent pas tirer de bénéfice des forfaits versés pour les prestations en nature lorsque ceux-ci ne sont pas entièrement utilisés pour couvrir les besoins des bénéficiaires. Le canton paie 4.50 francs par personne et par nuit pour les autres prestations en nature à la société ORS, qui gère les centres de retour en tant que prestataire de services d'encadrement. Or, en 2021, ces prestations n'ont coûté en moyenne que 3.79 francs par personne et par nuit.

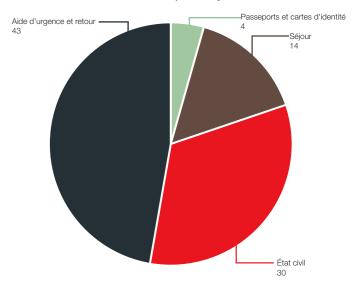
La motion repose sur une déclaration équivoque faite au printemps 2023, selon laquelle les excédents résultant, comme indiqué cidessus, de la différence entre les charges effectives et les forfaits versés peuvent être comptabilisés comme résultat d'exploitation positif. Le fait est que le montant versé doit être utilisé pour financer des autres prestations en nature. En d'autres termes, les demandes présentées dans la motion étaient déjà mises en œuvre au moment de son adoption. Aussi le Grand Conseil l'a-t-il adoptée et classée.

Au début de l'année, l'ouverture d'un centre de retour souterrain pour hommes seuls à Berne-Brünnen a suscité des débats dans les médias. Les quelque cent places ainsi créées étaient et sont toutefois impérativement nécessaires pour accueillir les nombreux requérants d'asile déboutés attribués au canton de Berne. Les médias se sont aussi emparés de l'exécution de certains rapatriements (lire page 11).

Charges et produits par groupe de matières

Groupe de matières	Montant en CHF
30 Charges de personnel	26 705 353.91
31 Charges de biens et services / autres charges d'exploitation	5 135 036.57
33 Amortissements du patrimoine administratif	329 149.73
34 Charges financières	33 228.91
36 Charges de transfert	17 815 615.50
37 Contributions redistribuées	1 626.40
39 Facturations internes	2'702 087.25
42 Indemnités	-20 836 107.69
43 Produits divers	-234 419.39
44 Revenus financiers	-270.35
46 Produits de transfert	-17 094 955.31
47 Contributions redistribuées	-1 626.40
49 Facturations internes	-642.20
Solde	14 554 076.93

Demandes des médias par sujet



Rapport d'activité



Afin de rester concurrentiel sur un marché du travail exigeant, l'Office de la population (OPOP) s'est donné différentes lignes de conduite en matière de développement du personnel. Outre les mesures cantonales, il poursuit des objectifs supplémentaires pour favoriser autant que possible la satisfaction des collaboratrices et collaborateurs actuels et futurs.

Le développement du personnel à l'OPOP

Les nouvelles technologies et l'évolution démographique sont d'importants moteurs de changement sur le marché du travail. La société demande une meilleure conciliation entre vie familiale et activité professionnelle, mais aussi de nouvelles formes de travail, telles que le travail à domicile ou en déplacement. Dans le même temps, le manque de personnel qualifié se fait sentir dans de multiples branches. L'OPOP est particulièrement exposé à ces changements du fait de la spécialisation de ses services et de leur position en première ligne. Il a d'autant plus intérêt à adopter une politique moderne de développement du personnel afin de prendre en compte les besoins du personnel et du marché du travail et d'adapter ses conditions d'engagement en conséquence.

Objectifs du développement du personnel

Le développement du personnel est un élément important de la culture de l'administration cantonale et des offices. La stratégie de l'OPOP en la matière se fonde sur la législation et les prescriptions cantonales. Elle vise à définir des activités et des mesures afin que les collaborateurs

- puissent accomplir leurs tâches de manière optimale, seuls ou en équipe.
- présentent une satisfaction élevée.
- restent en bonne santé.

Les mesures de développement du personnel ont toujours pour but de doter les collaborateurs des capacités et compétences nécessaires pour l'accomplissement de leurs tâches et le maintien de leur employabilité - aujourd'hui et à l'avenir. Ce sont là des préoccupations essentielles pour un employeur responsable tel que l'OPOP, d'autant plus que la productivité, la loyauté et la fidélité du personnel s'en trouvent renforcées. Il importe donc de soutenir les collaborateurs et de leur permettre de se former et de se perfectionner en fonction de leurs besoins. Toute une palette de perfectionnements internes sont prévus à cet effet. De plus, dans la limite de ses pouvoirs discrétionnaires, l'office participe largement aux frais des formations et perfectionnements externes.

L'entretien d'évaluation périodique joue un rôle essentiel dans la planification du développement du personnel. C'est dans ce cadre que chaque année, les collaborateurs et leurs supérieurs hiérarchiques fixent, d'un commun accord et sur la base du vécu de la collaboration, des objectifs de développement et de planification de carrière destinés à créer les conditions d'un accomplissement optimal des tâches actuelles et futures. L'objectif quantitatif défini en la matière est que les agents de l'OPOP consacrent au moins quatre jours par an au perfectionnement. Cet objectif ambitieux montre bien l'importance que l'OPOP accorde au développement du personnel.

Nombre d'apprentissages terminés en 2023:

Nombre d'apprentissages terminés en 2022: 4

Manifestations brownbag

Outre les perfectionnements, les séminaires, les webinaires et les cours, les Ressources humaines (RH) de l'OPOP ont mis sur pied des brownbags. Ces manifestations ont lieu à midi et durent environ une heure. Les différents sujets proposés tout au long de l'année visent à stimuler la réflexion personnelle et à promouvoir la santé. Développé continuellement au cours des dernières années, le programme suscite un vif intérêt. Depuis deux ans environ, il est également accessible au personnel des autres offices de la Direction de la sécurité.

Jours de perfectionnement autorisés en 2023 :

autorisés

Jours de perfectionnement autorisés en 2022 : 636 Jours de perfectionnement autorisés en 2021 : 437

Vitalboard

Le Vitalboard de l'OPOP réunit des agents des deux genres issus de tous les services - RH compris -, des cadres et des personnes sans fonction de direction. Il analyse les brownbags passés, planifie ceux de l'année suivante et articule des idées de nouveaux sujets. Lors de leur rencontre annuelle, les membres du Vitalboard relaient les demandes, souhaits et retours de leurs équipes et services respectifs afin d'adapter l'offre aux attentes du plus grand nombre. Le Vitalboard constitue ainsi un véritable organe représentatif du personnel de l'office.

Coûts nets des perfectionnements autorisés

Coûts nets des perfectionnements CHF 173 500 CHF 186900



« À l'Office du personnel, nous élaborons des bases et des outils pour l'encouragement et le développement de l'ensemble du personnel de l'administration cantonale. Par leur attitude extrêmement collaborative, constructive et orientée vers les solutions, nos partenaires des Ressources humaines de l'Office de la population apportent une contribution significative à la mise au point de produits utiles, réalisables et adaptés aux groupes cibles. »

> Patricia Rink, cheffe de projet Développement stratégique du personnel, Office du personnel du canton de Berne

Rapport d'activité Office de la population Rapport d'activité Office de la population 9/18



Le Service des migrations (SEMI) a procédé à différents changements organisationnels en 2023 afin de poursuivre ses missions clés avec efficacité. Le Domaine de l'aide d'urgence et du retour a de nouveau eu la tâche difficile d'exécuter le renvoi de familles.

Titres de séjour au format carte de crédit

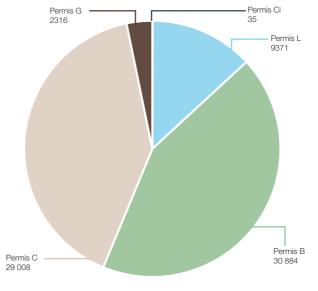
Fin 2022, le Secrétariat d'État aux migrations (SEM) a décidé d'adopter le format carte de crédit pour les titres de séjour des personnes admises provisoirement (permis F) et des requérants d'asile (permis N). Les anciens titres de séjour au format papier étaient établis directement au SEMI. Ceux de la nouvelle génération, par contre, sont produits et délivrés de manière analogue aux cartes d'identité suisses, raison pour laquelle la clientèle doit désormais se présenter dans l'un des sept centres de documents d'identité. Cela étant, la protection contre les faux est bien meilleure qu'auparavant.

Les centres de documents d'identité ont notamment buté sur l'impossibilité d'identifier les personnes relevant du domaine de l'asile qui ne présentent pas de papiers – un problème qu'ils ne rencontrent pas avec les autres personnes étrangères ou les ressortissants suisses. Grâce à une collaboration constructive et collégiale, le Service des documents d'identité et le SEMI ont trouvé rapidement une solution praticable : en l'absence de papiers, les centres de documents d'identité saisissent la photographie et la signature de la personne, puis transmettent le cas au SEMI pour identification, lequel donne finalement son feu vert pour la production du titre de séjour.

Effectifs des bénéficiaires de l'aide d'urgence (total au 31 décembre 2023)

Type d'hébergement	Total
Centres de retour cantonaux, dont	294
Centre de retour Aarwangen	93
Centre de retour Bellelay	18
Centre de retour Enggistein	38
Centre de retour Eschenhof	55
Centre de retour Konolfingen	39
Centre de retour Brünnen	51
Hébergement collectif	41
Appartement 2 ^e phase	32
Particuliers	108
Hébergement spécial / foyer	3
Séjour à l'hôpital ou en clinique	2
Détention administrative	19
Exécution de peine	45
Détention avant jugement	23
Total	567

Titres de séjour établis/mutés



Décisions iuridiques négatives : 1 050

Restructuration du Domaine de l'immigration et de l'intégration

Le Domaine de l'immigration et de l'intégration a été réorganisé en mars 2023. Les quatre services qui le composaient ont été restructurés et ramenés à trois. Certains processus ont également été revus.

Le groupe de projet qui a remanié la structure et les processus était composé de huit personnes – deux membres de chaque service. Lors de quatre ateliers, il a passé en revue l'ensemble des tâches et des processus du domaine afin d'identifier les possibilités de simplification ou d'accélération. Cette démarche a abouti à la dissolution du Service marché du travail et intégration, dont les tâches ont été réparties entre les trois autres services – entrée et séjour, mutations et prolongations, et vérifications et mesures. S'agissant du Service entrée et séjour, l'entretien figurant à la page 12 permet d'en apprendre davantage sur la lutte contre les faux documents de voyage.

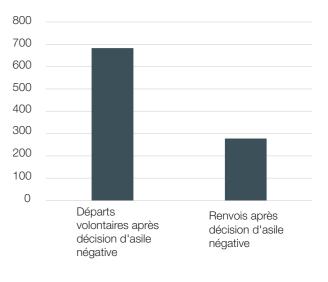
Le personnel s'est montré entièrement favorable à la nouvelle organisation, notamment parce qu'il avait pu y participer de manière décisive. Le projet de restructuration avait été lancé sur la base des expériences acquises à la suite de l'introduction, en 2020, de la nouvelle loi fédérale sur les étrangers et l'intégration (LEI).

Rapatriement de familles

Vers la fin de l'année, les médias ont abondamment couvert le rapatriement de deux familles attribuées au canton de Berne. Il n'est jamais facile d'exécuter un renvoi forcé dans le pays d'origine ou dans un État tiers. La situation est, particulièrement difficile lorsqu'il s'agit de familles avec enfants. Une fois que le SEM a rejeté leur demande d'asile, le Domaine de l'aide d'urgence et du retour a notamment pour tâche de leur présenter leurs perspectives de manière réaliste dans le cadre d'entretiens de départ. Ces derniers sont menés avec toutes les personnes tenues de quitter le pays et impliquent des efforts soutenus d'information et de persuasion. Eu égard aux enfants, l'objectif suprême est toujours que les familles partent volontairement et puissent ainsi bénéficier pleinement de l'aide au retour. Aussi est-il nécessaire d'expliquer les conséquences d'un départ non volontaire. Si la famille refuse néanmoins de quitter le pays, le canton doit exécuter le renvoi sous contrainte.

Le rapatriement sous contrainte est une démarche difficile, y compris pour les personnes qui l'exécutent – surtout en présence d'enfants, qui sont obligés de subir les conséquences de la décision de leurs parents. Toutes les précautions possibles sont alors prises pour le bien des enfants.

Renvois exécutés





« En encadrant des personnes déboutées, nous avons parfois affaire à des situations difficiles. Nos équipes des centres de retour font preuve chaque jour d'une attitude professionnelle en trouvant le bon équilibre entre proximité et distance. Grâce à une collaboration basée sur la confiance, le Service des migrations nous apporte un soutien partenarial dans l'exercice de notre responsabilité sociale. »

Dragan Kuzmanovic, responsable Centres de retour, ORS Service AG

Rapport d'activité Office de la population 10/18 Rapport d'activité Office de la population 11/18

lumière bleue

Entretien

En lutte contre les faux documents de voyage

Quiconque souhaite obtenir un titre de séjour en Suisse doit produire une pièce de légitimation, au plus tard en déclarant son arrivée dans une commune. Mais les documents de voyage présentés ne sont pas tous authentiques, tant s'en faut. Rattaché au Service des migrations, le Service entrée et séjour examine les demandes et met le doigt, parfois hebdomadairement, sur des pièces de légitimation suspectes qui se révèlent ensuite être des faux.

A., votre équipe examine des papiers chaque jour. Lesquels Comment vérifiez-vous l'authenticité des documents de sont particulièrement susceptibles d'être des faux ?

Les cas les plus fréquents sont ceux de ressortissants d'États facilement une autorisation de séjour en Suisse, les risques que nous tombions sur un faux chaque semaine.

passeport d'un État tiers. À moins que l'on souhaite dissimuler s'imposent au cas par cas.

S'agit-il de faux intégraux ou plutôt de titres de voyage volés Quand les titres de voyage vous sont-ils transmis pour

au problème du vol d'identité

voyage?

Nous commençons par contrôler la zone lisible par machine à tiers qui se présentent comme des citoyens de l'UE/AELE. En l'aide d'un outil spécifique. En l'absence d'éléments suspects à effet, comme un passeport européen permet d'obtenir plus ce stade, nous avons déjà de bonnes chances d'avoir affaire à un original. Mais nous n'avons pas encore de certitude. Nous d'abus sont particulièrement élevés. Il arrive à certaines périodes examinons alors l'aspect du document et comparons des caractéristiques objectives, telles que les éléments de sécurité. Souvent, nous demandons aussi à l'ambassade de l'État en Est-ce à dire qu'il n'y a pas de faux passeports d'États tiers? question de confirmer la citoyenneté de la personne concernée. De manière générale, il y a relativement peu d'intérêt à faire un faux Si le soupçon de faux se confirme, nous prenons les mesures qui

Vérifiez-vous systématiquement les titres de voyage pour toutes les demandes de séjour déposées dans le canton ?

Non. Dans les périodes intenses, nous recevons plus de 200 demandes par jour. La charge de travail administratif serait immense. C'est à la commune d'effectuer le premier contrôle lorsque la personne déclare son arrivée et dépose une demande. Nous sensibilisons régulièrement les communes à ce sujet.

Dans la plupart des cas, ce sont des faux intégraux. Mais il existe Lorsque les communes remarquent un élément suspect sur un aussi des falsifications du contenu, par exemple lorsque seule la titre de voyage, elles retirent l'original et nous le transmettent pour photo est remplacée et que le reste est laissé intact. On touche là que nous puissions l'examiner de plus près. Les grandes villes sont désormais dotées d'appareils qui leur permettent de vérifier les éléments de sécurité des passeports. C'est évidemment une très bonne chose et c'est une grande aide pour nous. En règle générale, nous recevons une copie du titre de voyage avec la demande. Nous examinons attentivement le tout et, si nous avons un soupcon, nous prenons les mesures qui s'imposent au cas



Qu'est-ce qui éveille votre soupçon ?

une copie pour les repérer. C'est le cas, par exemple, lorsqu'il y a le simple faux dans les titres. Tout d'abord, quelqu'un fabrique des décalages sur les lignes ou différentes polices de caractères. et vend des fausses pièces d'identité. Puis, il y a des gens qui Ce qui nous importe beaucoup plus, toutefois, c'est le contenu cherchent à faire entrer en Suisse des personnes munies de du document et de la demande : d'où vient la personne ? Comment s'appelle-t-elle ? Où est-elle née ? Où travaille-t-elle ? Chez qui habite-t-elle ? Et ainsi de suite. Si nous constatons des est parfois considérable. contradictions, nous avons des indices fondant un soupçon.

Pouvez-vous nous donner un exemple de ces

accru de personnes d'origine non italienne arrivaient dans la même région avec une carte d'identité italienne. Leur lieu de et avons donc envoyé une de ces cartes au service d'identité judiciaire de la Police cantonale. Ce dernier a découvert que, dix de qualité sont plus chers. ans auparavant, une série de cartes d'identité en blanc avaient été volées en Italie, puis mises en circulation illégalement.

Vous faites beaucoup de travail d'investigation.

Certains faux sont de conception si grossière qu'il suffit de voir Oui, tout à fait. Dans ce genre de cas, il y a souvent bien plus que faux papiers dans un but bien précis, par exemple pour les faire travailler pour un salaire au rabais. L'énergie criminelle déployée

Comment apprend-on à déceler les indices pertinents ?

C'est une question d'expérience. Au début, on travaille beaucoup avec un outil conçu pour l'analyse des documents de voyage. On apprend ainsi à reconnaître les papiers authentiques et à prêter attention aux éléments pertinents. Par ailleurs, lorsqu'un faux document a été découvert, nous discutons toujours le cas en équipe. Ainsi, avec le temps, on développe un certain flair qui est très utile dans le travail quotidien.

La qualité des faux s'améliore-t-elle avec le temps ?

Assurément. Depuis douze ans que je travaille ici, la qualité s'est Il y a quelques années, nous avons remarqué qu'un nombre considérablement améliorée. Certains des programmes que nous utilisons pour comparer les éléments de sécurité peuvent être achetés également par des personnes privées. Il existe naissance était toujours Rome. Nous avons trouvé cela suspect des faussaires qui investissent dans ces outils et qui savent exactement à quoi ils doivent faire attention. Évidemment, les faux

Rapport d'activité Office de la population Rapport d'activité Office de la population



Le Service des documents d'identité (SDI) a enregistré une nette hausse de la demande à la suite de l'introduction de la nouvelle carte d'identité au printemps 2023. La saisie des données biométriques s'est révélée particulièrement délicate chez les enfants en bas âge, nécessitant dès lors une solution créative.

La nouvelle carte d'identité à l'origine d'une année record

Le volume des rendez-vous a de nouveau atteint un record en 2023 : plus de 180 000 personnes ont demandé de nouveaux documents d'identité auprès du SDI. Ce chiffre - le troisième le plus élevé depuis la mise en place du nouveau processus de demande en 2010 - s'explique notamment par l'introduction, en mars 2023, de la nouvelle carte d'identité de l'Office fédéral de la police. Celle-ci a été si prisée par les Bernoises et les Bernois que le SDI a dû augmenter son offre de rendez-vous à brève échéance et que son personnel a dû assumer un surcroît de travail durant la période concernée. Elle conjugue nouveaux éléments de sécurité et nouveau graphisme. Les montagnes et l'eau en sont les sujets principaux. Le recto est illustré par le Pizzo Rotondo et le verso fait apparaître un edelweiss lorsqu'il est exposé à des rayons ultraviolets.

La carte d'identité n'a pas été le seul bien convoité en 2023. La demande de passeports (seuls ou en offre combinée) a aussi nettement augmenté par rapport aux années précédentes. Le volume des commandes a connu une hausse continue au cours des trois dernières années, pour atteindre près de 90 000 en 2023. Ce chiffre n'est que légèrement inférieur au niveau des années 2005 et 2006. Celles-ci avaient été marquées par une véritable ruée sur les passeports, après que les États-Unis avaient décidé d'exiger un passeport biométrique pour l'entrée dans le pays à partir d'octobre 2006.

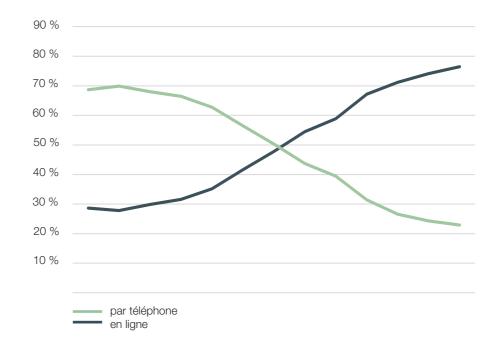
documents d'identité suisses délivrés en 2023

196 044 documents d'identité suisses délivrés en 2022

passeports provisoires délivrés en 2023

2440 passeports provisoires délivrés en 2022

Prise de rendez-vous : par téléphone ou en ligne (2011-2023)



De plus en plus de rendez-vous pris en ligne

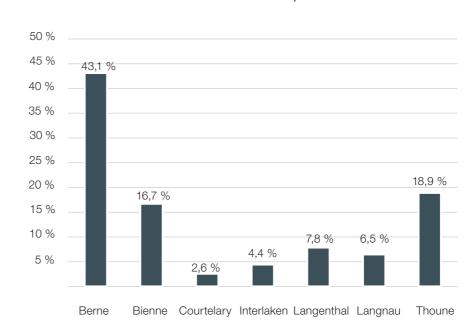
La demande croissante de solutions numériques se fait sentir aussi au SDI. Pour prendre rendez-vous, la clientèle délaisse de plus en plus le téléphone au profit du site Internet www. passeportsuisse.ch. En 2023, près de 80 % des rendez-vous ont été fixés en ligne. Alors que les disparités régionales étaient encore très fortes il y a quelques années, elles ont diminué depuis. C'est à Courtelary que la part des réservations en ligne est la plus faible et à Berne qu'elle est la plus élevée. Le paiement électronique gagne également en importance. Dans les centres de documents d'identité de Berne, de Bienne et de Thoune, plus de 80 % des commandes ont été réglées par carte.

Solution créative pour les bébés

Fin 2022, le SDI a déployé sur tous les sites la nouvelle solution de la Confédération pour la saisie des données biométriques. Pour la photographie, il est important de regarder droit dans l'appareil et de ne pas bouger. Alors que ce n'est généralement pas un problème pour les adultes, il en va tout autrement pour les bébés et les enfants en bas âge. Afin de pouvoir photographier ses plus jeunes clients conformément aux exigences, le SDI a testé différentes solutions en 2023. Il a réalisé des essais avec des dossiers, des chaises hautes et divers sièges pour enfants. C'est finalement une chaise haute combinée avec une paroi arrière fabriquée tout exprès qui s'est imposée comme la meilleure solution : la prise de vue s'en trouve grandement facilitée.

15/18

Part des documents d'identité délivrés par centre de documents d'identité





À l'instar de toute l'administration cantonale, le Service de l'état civil et des naturalisations (SECN) attache une grande importance à la transformation numérique. Aussi a-t-il lancé divers projets de numérisation durant l'année 2023. Outre les affaires courantes, la numérisation des registres a été au cœur de ses préoccupations.

Des livres vieux de plusieurs siècles

Les archives du SECN abritent un grand nombre de registres de l'état civil sous forme de livres. Ces registres attestent tous les faits d'état civil survenus dans les communes bernoises – de la naissance à la mort – et confirment les relations familiales de toutes les personnes originaires du canton de Berne. Ils remontent à plusieurs siècles et sont encore consultés régulièrement aujourd'hui.

Afin que les données restent accessibles même en cas d'endommagement des registres, elles doivent être conservées sur d'autres supports. En 2007 et 2008, tous les registres collecteurs des offices de l'état civil bernois ont été microfilmés à la suite d'un appel d'offres public. Près de deux millions de feuillets ont été enregistrés sur microfilm. Pour des raisons de coûts, le canton n'a pas poursuivi cette entreprise de sauvegarde – jusqu'en 2023.

À la session de printemps 2023, le Conseil-exécutif a traité une intervention parlementaire qui portait sur la numérisation des registres et qui apportait de l'eau au moulin du SECN. Il a été interpellé sur la possibilité de numériser les registres et rôles des bourgeois antérieurs à 1876 et de les verser aux Archives de l'État. Cette demande était motivée notamment par la volonté de les rendre accessibles aux généalogistes. Le Conseil-exécutif y a apporté une réponse globalement favorable.

Des scanners robotisés à la rescousse ?

D'après les estimations, les données à numériser comprennent plus de cinq millions de feuillets dans tous les formats possibles et imaginables. La numérisation de ces données pourrait être assurée par des prestataires externes. Ces derniers facturent environ 30 centimes par feuillet, d'après les expériences réalisées dans d'autres cantons. Les coûts présumés s'élèveraient donc à quelque 1,5 million de francs.

Au vu de cette somme, le SECN s'est mis en quête de solutions moins onéreuses. Des spécialistes en informatique de la section Soutien à la direction et services ont alors étudié la possibilité de numériser les registres au moyen de scanners robotisés.

À première vue, cette solution comporte certains avantages. Outre que ce genre d'appareil est nettement moins coûteux que la numérisation par des prestataires externes, il semble fiable et efficace. Le projet sera poursuivi en 2024.

Reconnaissances d'enfant par office de l'état civil (EC)

	2023	2022	2021	2020
EC Berne-Mittelland	1161	1200	1191	1244
EC Emmental	158	189	191	185
EC Jura bernois	123	150	166	152
EC Haute-Argovie	155	174	198	157
EC Oberland-Est	96	94	103	120
EC Oberland-Ouest	317	303	321	293
EC Seeland	510	503	545	478
Total	2520	2613	2715	2629

86

couples de même sexe ont converti leur partenariat enregistré en mariage en 2023, contre 262 en 2022.

91

personnes ont changé de sexe dans le registre de l'état civil en 2023, contre 140 en 2022.

Outil de réservation en ligne

Le SECN s'est attelé non seulement à la numérisation des registres physiques de l'état civil, mais aussi au remplacement de l'application spécialisée des offices de l'état civil par une solution plus moderne. Un appel d'offres public a été lancé à cet effet en automne 2023.

Le nouveau système devra permettre de prendre rendez-vous en ligne, par exemple pour la conclusion d'un mariage. Il devra également intégrer le service de paiement BE-ePayment. Introduit fin 2022, le paiement en ligne pour les commandes de documents d'état civil a pris son essor en 2023 et a démontré toute son utilité.

Selon toute prévision, la nouvelle application spécialisée sera développée en collaboration avec l'entreprise sélectionnée dans le courant de l'année 2024 et déployée début 2025.

Mariages conclus

	2023	2022
Mariages hétérosexuels	3970	4267
Mariages homosexuels	115	65
Partenariats enregistrés	-	15

Naturalisations ordinaires

2023	2114
2022	2906
2021	1728
2020	2218

Rapport d'activité Office de la population 16/18 Rapport d'activité Office de la population 17/18

Impressum

Office de la population (OPOP) Ostermundigenstrasse 99B 3006 Berne Tél. +41 31 633 55 98 info.abev@be.ch

www.be.ch/opop

Réalisation et rédaction

Services de l'OPOP et domaine Contrôle de gestion, communication et droit Ostermundigenstrasse 99B 3006 Berne Tél. +41 31 633 42 48 ckr.abev@be.ch

www.be.ch/opop